

# Fiche d'inscription Unité

*Chevaliers Saint-Paul année 2020-2021*

## **Coordonnées de l'enfant**

Nom : .....

Prénom : .....

Lieu et Date naissance : .....

Adresse : .....

Numéro : .....

Code postal : .....

Commune : .....

## **Nom du père**

Adresse (si différente) : .....

GSM (Père): .....

E-mail (Père): .....

Tel fixe (Père): .....

## **Nom de la mère**

Adresse (si différente) : .....

GSM (Mère): .....

E-mail (Mère): .....

Tel fixe (Mère): .....

**Section souhaitée (veuillez cocher)**

- Baladins (né(e) en 2014-2015)
- Lutins 1, 2, 3 ou 4ème année (née en 2013-2012-2011-2010)
- Loups 1, 2, 3 ou 4ème année (né en 2013-2012-2011-2010)
- Guides 1, 2, 3 ou 4ème année (née en 2009-2008-2007-2006)
- Scouts 1, 2, 3 ou 4ème année (né en 2009-2008-2007-2006)
- Horizons 1ère année (né(e) en 2005)
- Horizons 2ème année (né(e) en 2004)

Commande de foulard(s): oui - non      Préciser le nombre:.....

Engagement :

- Participation obligatoire aux réunions ;
- Respect des horaires de réunion (13h45-17h45 le samedi et 9h30–16h30 le dimanche) autant au début qu'en fin de réunion ;
- Participation aux 2 hikes qui sont une préparation au camp ;
- Participation au camp : celui-ci est l'aboutissement d'une année et le moment le plus important de l'année pour vos enfants ;
- Prévenir les chefs de votre enfant au plus tard le mardi qui précède en cas d'absence à la réunion ;
- Aide ponctuelle des parents d'animés et d'animateurs, dans la mesure des possibilités de chacun, lors des moments clés de la vie de l'Unité.

Ces engagements permettront à vos enfants de s'engager réellement dans les mouvements de jeunesse. L'unité n'est pas une garderie, les chefs s'investissent pleinement et bénévolement dans l'organisation des réunions et à la longue, l'absentéisme met vraiment à mal leur motivation.

En cas d'absence non-justifiée aux réunions et ce de façon récurrente, le staff d'unité contactera les parents afin de discuter de la situation.

Nous restons bien sûr ouverts à la discussion et nous vous encourageons à le faire en cas de souci.

Le staff d'Unité.

Signature des parents (datée et précédée de la mention « pour accord »)